



# Rapport d'activité 2023

## Pôle Enfance



**ALTERALIA**

# Préambule

Le proverbe africain « *Il faut tout un village pour élever un enfant* » résonne au cœur de notre action. Sous la direction de Ghislaine Teho, le Pôle Enfance adopte une approche d'accompagnement social global, visant à offrir aux jeunes un cadre sécurisant, à restaurer leur confiance et à les conseiller pour les aider à surmonter leurs difficultés.

En 2023, trois cent trente-trois jeunes ont été hébergés sur les trois sites du Pôle Enfance, dont quatre-vingt-treize nouvelles entrées. Au-delà de leur accompagnement quotidien, nous mettons un point d'honneur à favoriser leur épanouissement.

Vecteur essentiel d'émancipation, une riche programmation d'ateliers, de sorties et d'événements a été mise en place dans les établissements. En 2023, près de cent cinquante activités de loisirs ont été organisées, permettant aux jeunes de s'épanouir, de renforcer leur confiance en eux, tout en vivant des moments de partage et de découverte.

Cent trente-deux jeunes ont également suivi des formations en CAP, couvrant trente-trois domaines variés, et cinquante-quatre ont validé leur parcours, notamment quarante et un en CAP, six en baccalauréat professionnel et sept en titre professionnel. Le bien-être et la santé des jeunes ont également été au centre de nos préoccupations, avec le recrutement d'une référente soin multisites, permettant une évaluation approfondie de leurs besoins médicaux et la mise en place de plans d'action adaptés. Nous avons également encouragé l'engagement civique à travers le Conseil de la vie sociale, le comité des résidents et les élections des délégués, donnant aux jeunes la possibilité de s'impliquer activement dans la gestion de leur environnement et dans la vie de la communauté.

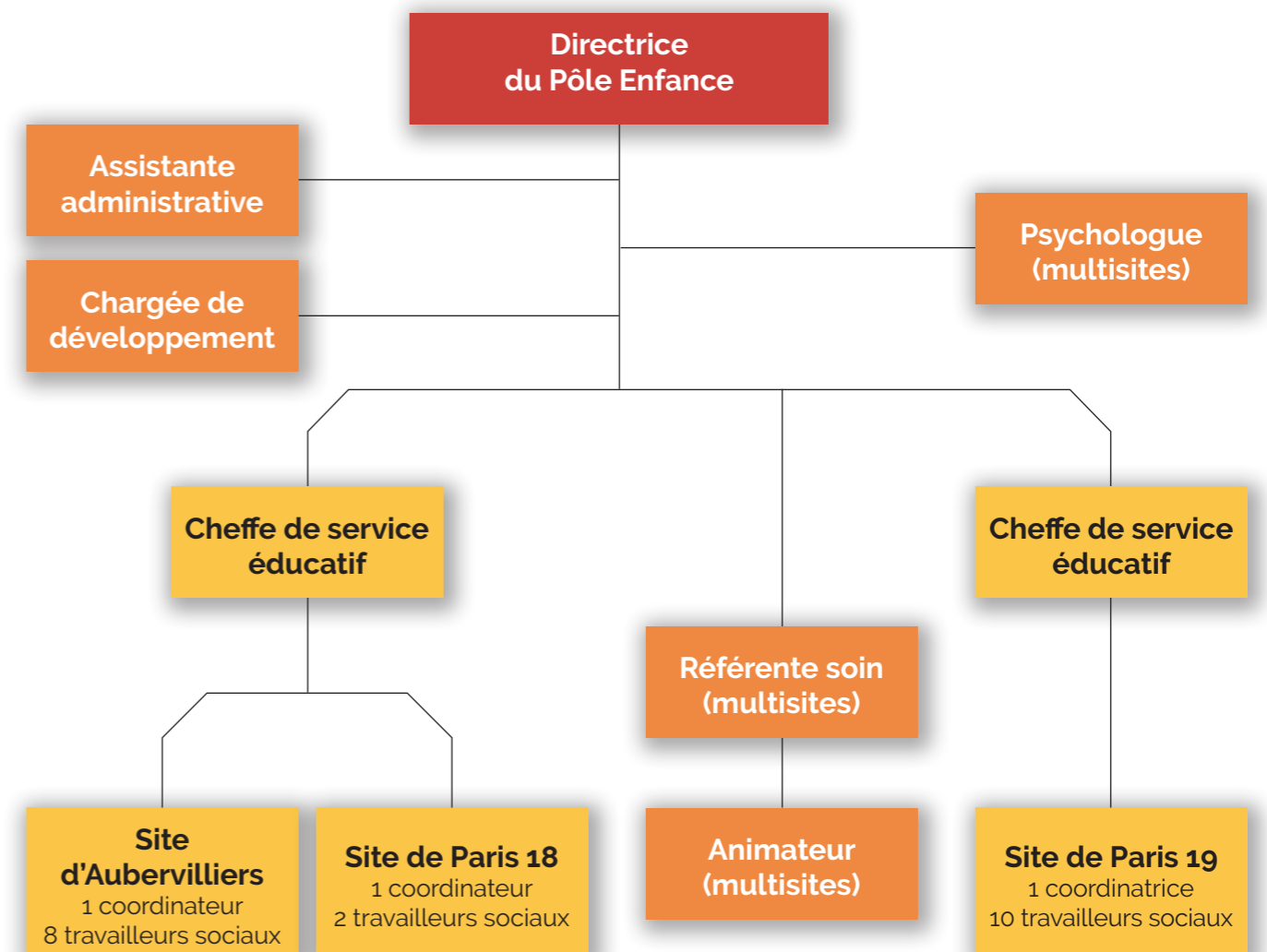
Nous vous invitons à découvrir plus en détail ces actions et les résultats obtenus au sein du rapport d'activité 2023 du Pôle Enfance d'Alteralia.

L'équipe d'Alteralia



# Organisation

Depuis 2009, le Pôle Enfance d'Alteralia assure l'accueil, l'hébergement, la protection et l'accompagnement d'enfants, adolescents et jeunes majeurs. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), suite à une décision de placement, qu'elle soit judiciaire ou administrative.



## Zoom • Plan de formation opérationnel

Le Pôle Enfance poursuit activement sa politique de formation continue en partenariat avec des institutions reconnues : Fondation Apprentis d'Auteuil (Plateforme René Cassin) sur l'expertise juridique des mineurs non accompagnés ; Irfa Formation sur les pratiques professionnelles ; Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) sur le droit des étrangers mineurs et majeurs isolés ; Habitat et interventions sociales (HIS) sur l'accès aux logements ; des formations spécifiques sur les situations de handicap ; Groupe d'analyse des pratiques professionnelles...





## Un accompagnement global

Plus de **7M€**  
de budget

**333** jeunes  
hébergés par Alteralia  
sur ses trois sites  
du Pôle Enfance

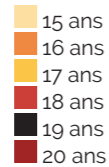
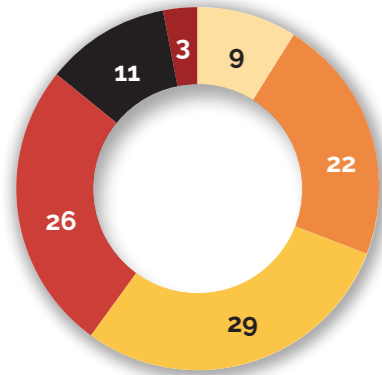
**66** titres  
de séjour obtenus  
et **29** renouvellements

**59** jeunes diplômés  
en fin d'année  
sur **70** jeunes inscrits

**115** contrats  
de travail signés dont  
**32** en CDI

**87** sorties

Âge des jeunes à leur entrée  
dans le dispositif (en %)



### Nationalités

En 2023, parmi les 333 jeunes présents sur les trois sites tout au long de l'année, **26** nationalités différentes étaient représentées. La majorité des jeunes accueillis au Pôle Enfance provenaient d'Afrique subsaharienne. Les trois principaux pays de provenance étaient les suivants:

Les trois principaux pays de provenance étaient les suivants:

- Mali (**91**)
- Côte d'Ivoire (**71**)
- Guinée (**70**)



## Nos 8 champs d'action



### 1. Hébergement

Des logements adaptés, équipés d'espaces communs, encouragent l'autonomie et le bien-être. Ces espaces, plus que de simples lieux de vie, sont conçus pour être des environnements sécurisants où les jeunes peuvent apprendre et grandir.

**93 entrées** en 2023.

1 Aubervilliers: **33** nouveaux jeunes dont **13** en AED/AA et **4** nouvelles jeunes accueillies dans le secteur mère/enfant.

2 Paris 19: **57** nouveaux jeunes.

3 Paris 18: **3** nouveaux jeunes.

### 2. Suivi dans la scolarité

L'association intervient activement pour offrir un soutien scolaire, en accord avec les besoins de chaque jeune. Au cours de l'année 2023, **132** jeunes ont suivi une formation en CAP, couvrant **33** domaines variés. Durant cette période, **41** jeunes ont validé leur CAP, tandis que **6** ont obtenu leur baccalauréat professionnel et **7** leur titre professionnel, dans divers secteurs. Trois jeunes ont décroché le DELF (Diplôme d'études en langue française) et deux ont réussi leur brevet professionnel, respectivement en électricité et en plomberie.

### 3. Insertion professionnelle

La collaboration étroite avec les institutions et un réseau d'entreprises partenaires ouvrent la voie à des opportunités de formation professionnelle et d'apprentissage, essentielles pour l'intégration des jeunes dans le monde du travail. En 2023, sur les 3 structures du Pôle Enfance, un total de **115** contrats de différentes natures ont été signés.



### 4. Accès à la santé physique et mentale

Un accompagnement personnalisé pour la santé physique et psychique de chaque jeune est primordial. En 2023, le suivi médical a été renforcé par le recrutement d'une référente soin multisites, afin d'évaluer les besoins de santé et mettre en œuvre des plans d'action adaptés.

Dès l'admission des jeunes sur un des sites du Pôle Enfance, les travailleurs sociaux s'assurent que les jeunes disposent d'un bilan de santé datant de moins d'un an et qu'ils ont désigné un médecin traitant.

• **24** jeunes ont bénéficié d'un bilan de santé sur les sites de Paris 19 et de Paris 18.

• **25** jeunes ont bénéficié d'un bilan de santé sur le site d'Aubervilliers.

• Par ailleurs, nous recensons **7** grossesses sur 2023, dont **4** au sein du secteur mère/enfant.

Sur le plan psychologique, une écoute attentive est accordée, notamment en considération des parcours migratoires souvent traumatisants des jeunes. La présence de la psychologue permet d'évaluer, de comprendre, de soutenir et d'orienter ces jeunes.





## 5. Accès aux droits

L'assistance dans les démarches administratives et juridiques constitue un pilier essentiel, aidant les jeunes à accéder à leurs droits sociaux et pour certains à une régularisation administrative. Sur ce dernier point, la prise de rendez-vous pour les démarches de régularisation était encore difficile cette année. Les délais de traitement des demandes restaient toujours très longs, ce qui a notamment empêché la possibilité pour les jeunes de se voir octroyer un titre de séjour à leurs 18 ans. Malgré les difficultés, notre travail en collaboration avec la Camna nous a permis de régulariser des jeunes à l'approche de leur 19<sup>e</sup> anniversaire. En effet, l'Aide sociale à l'enfance dispose d'une liste restreinte de 10 places par mois, ce qui permet aux cas les plus complexes, notamment ceux se rapprochant de leurs 19 ans, d'obtenir un rendez-vous dans l'urgence.

### DÉMARCHES DE RÉGULARISATION 2023

Mention	Première demande de titre de séjour			Renouvellement de titre de séjour		
	1 <sup>er</sup> récépissé	Renouvellement récépissé	Titre de séjour	Récépissé	Renouvellement récépissé	Titre de séjour
Vie privée et familiale	18	12	18	19	7	14
Salarié	2	1	3	-	1	1
Étudiant	6	10	9	3	-	2
Travailleur temporaire	43	42	36	15	11	11
Membre citoyen européen	-	-	-	1	-	1
APS <sup>(1)</sup>	1	2	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>67</b>	<b>66</b>	<b>38</b>	<b>19</b>	<b>29</b>



## 6. Accès aux loisirs

Vecteur essentiel d'émancipation, une riche programmation d'ateliers, sorties, et événements est mise en place dans les établissements. Cette dimension sociale est essentielle pour prévenir l'isolement et la marginalisation, en favorisant un sentiment d'appartenance et de soutien au sein de la communauté institutionnelle. Pour améliorer la communication avec les jeunes, un planning hebdomadaire est affiché sur les différents sites et les activités sont également diffusées via des groupes WhatsApp.

### UNE ANNÉE RICHE EN ANIMATIONS

	Activités permanentes	Activités ponctuelles	Nombre de participants
Activités physiques	57	8	566
Activités culturelles	20	6	91
Activités loisirs et détente	9	3	78
Activités socio-éducatives	36	7	202

## 7. Accompagnement Secteur mère/enfant

Un soutien spécifique est proposé aux jeunes mamans, les accompagnant dès la grossesse, pendant l'accouchement, et dans leur rôle de parent. Ce secteur assure un cadre sécurisant et adapté aux besoins de ces familles.

## 8. Citoyenneté

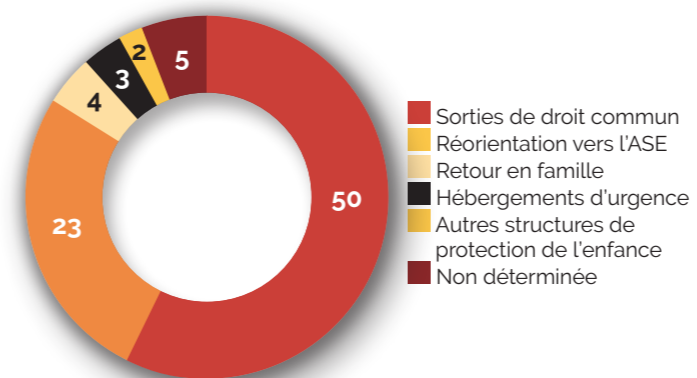
Encourager l'engagement civique est fondamental, stimulant une participation active au sein de la communauté, à travers le Conseil de la vie sociale, le comité des résidents, et les élections des délégués. Cela permet aux jeunes de s'impliquer activement dans la gestion de leur environnement. En 2023, les CVS se sont tenus les 16 janvier, 30 juin et 8 novembre.



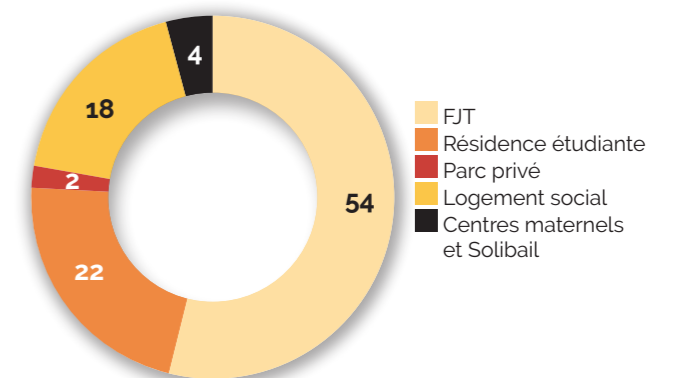
## Situation des jeunes à leur sortie

La durée de séjour est en moyenne de **19 mois**, soit environ 1 an et 7 mois. Cette durée varie d'un site à l'autre, avec une durée de séjour de **27 mois** en moyenne pour le site d'Aubervilliers, **18 mois** en moyenne pour le site de Paris 19 et **13 mois** pour le site de Paris 18.

### Les différentes orientations du Pôle Enfance (en %)



### Sorties de droit commun (en %)



# Évolution du projet associatif d'Alteralia

Dans un contexte mondial bouleversé par des crises sanitaires inédites, des urgences environnementales et climatiques exacerbées, les acteurs de l'action sociale ont été particulièrement mobilisés. C'est pour répondre à ces défis qu'Alteralia, consciente de l'importance de s'adapter et de se réinventer, a décidé d'actualiser son projet associatif.

## PROJET PARTICIPATIF

Initiée en novembre 2023, cette réflexion stratégique, prévue pour s'échelonner sur neuf mois, se distingue par son caractère profondément collaboratif et inclusif. Elle implique activement l'ensemble des parties prenantes de l'association : salariés, bénéficiaires, partenaires et gouvernance, dans l'objectif de tracer ensemble les contours d'une vision partagée et ambitieuse pour l'avenir. Ce processus d'élaboration, orchestré avec le soutien méthodologique du cabinet Gain de causes, représente un moment clé dans l'évolution d'Alteralia, signifiant une volonté ferme de se projeter vers l'avenir avec des bases renouvelées et des ambitions claires pour maîtriser sa croissance.

L'élaboration du projet associatif d'Alteralia, à travers l'élaboration d'une stratégie et planification d'actions, vise à doter l'association d'un cadre structuré et d'une vision à long terme pour ses interventions. Alteralia se donne ainsi les moyens de ses ambitions : adapter ses réponses aux enjeux émergents et consolider son rôle de référence dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.



Depuis cinquante ans, Alteralia se consacre à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de précarité et d'exclusion. Grâce à des solutions d'hébergement, un accompagnement socio-éducatif et des programmes d'insertion, nous œuvrons chaque jour pour offrir, à chacune et à chacun, une chance de reconstruire sa vie.

# Perspectives du Pôle Enfance pour l'année 2024

## Ouverture du SAUO de Drancy

Alteralia a répondu avec succès à un appel à projets pour la mise en place d'un Service d'accueil d'urgence et d'orientation (SAUO) à Drancy, dont l'ouverture est prévue courant 2024.

Ce dispositif offrira trente-sept places et visera à créer un cadre sécurisé et propice au développement des jeunes accueillis, en mettant l'accent sur un accompagnement personnalisé adapté à leurs parcours individuels.

S'inscrivant pleinement dans la démarche de continuité éducative promue par le Pôle Enfance, notre approche garantit un suivi cohérent et continu pour chaque jeune, favorisant ainsi leur progression personnelle et leur insertion sociale.

Cette initiative s'ancre dans la mise en œuvre de la loi Taquet du 7 février 2022, qui renforce les mesures de protection de l'enfance. Cette loi inclut notamment l'interdiction d'héberger les jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance dans des hôtels, afin de leur offrir des conditions d'accueil plus adaptées et sécurisantes.

L'ouverture de ce site témoigne de notre engagement à accompagner et soutenir efficacement les jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, tout en respectant les principes de la loi Taquet et la vision du Pôle Enfance.



# Les principaux partenaires

Alteralia œuvre depuis cinquante ans pour l'accueil et l'accompagnement vers l'autonomie des personnes en situation de précarité et d'exclusion via l'hébergement, l'accompagnement socio-éducatif et l'insertion. Initialement focalisée sur la gestion d'un foyer pour jeunes travailleurs à Aubervilliers, Alteralia a progressivement élargi son spectre d'actions pour inclure le soutien aux populations vulnérables, l'éradication des bidonvilles, l'offre d'hébergement d'urgence, la protection de l'enfance et l'insertion sociale ainsi que professionnelle. Implantée principalement en Île-de-France, l'association gère une vingtaine d'établissements (CHU, Huda, CAES, lieux d'accueil et d'hébergement de jeunes pris en charge par l'ASE, établissement de mise à l'abri...) dans le cadre d'appels à projet de l'État ou de collectivités territoriales.



Et tant d'autres encore !



Directeur de la publication : Mehdi Mokrani.  
Photos : © Alteralia, Jacoblund, FG Trade, MesquitaFMS, Goodboy Picture Company, Ranta Images.  
Septembre 2024.

